RECIT	
Laboratoire de recherche sur les citoyennetes en transforma	ition
L'ORGANISATION DES CHANCES DE VIE DANS LA DECENT	TRALISATION
BURKINABE	
PROGRAMME DE RECHERCHE. 1ERE VERSION.	
Etude n° 1	
Ltude II 1	
ACE/RECIT 06BP 9037 06	
Ouagadougou Burkina Faso-	
tel. (226) 50 36 90 47	
www.ace.recit.org	Septembre 2004

JACOB et Julien	KIEFFER. Il sera	modifie au fur et	herche (RECIT) dirig a mesure des besoin veaux themes identifi	s (evolution de la

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	4
2. PROBLEMATIQUE	4
3. METHODOLOGIE	
4. LE MODELE HISTORIQUE	6
4.1.L'espace public des societes rurales	6
4.2. Les contraintes de la decentralisation	7
5. Le modele spatial	9
6. LE role de l'aide	11
7. LES THEMES DE RECHERCHE RETENUS	11
BIBLIOGRAPHIE	14

1. Introduction

La decentralisation burkinabe a une double origine : la Constitution du 2 juin 1991 qui retablit les libertes democratiques et le Programme d'ajustement structurel, signe la meme annee, qui inclut la decentralisation dans les mesures d'accompagnement. La Constitution affirme le principe de l'organisation du territoire en collectivites territoriales dans ses articles 143, 144 et 145. En mai 1993, cinq lois de decentralisation sont adoptees. Elles posent le principe de gestion autonome des collectivites territoriales en prevoyant l'election des membres des organes deliberants et fixent les regles de fonctionnement. Chaque collectivite est dotee d'un conseil elu et d'un organe executif. Les lois precisent egalement que les collectivites devront œuvrer dans le sens du developpement economique et social. La meme annee, la Commission Nationale de Decentralisation (CND) est creee. Elle est chargee de proposer un avant-projet de textes d'orientation de la decentralisation. En 1998, des Textes d'Orientation de la Decentralisation (TOD) sont adoptes. Ils proposent 4 lois-cadres qui precisent les lois de 1993 et portent sur l'orientation de la decentralisation, l'organisation de l'administration du territoire, l'organisation et le fonctionnement des collectivites locales et la programmation de la mise en œuvre. Ils ont ete modifies par la loi nº 013-2001/AN du 2 juillet 2001 portant creation de 13 regions qui sont a la fois des collectivites locales et des circonscriptions administratives.

Au Burkina Faso, le processus de decentralisation a ete concretement engage en fevrier 1995, par l'instauration, via des elections locales, de 33 communes urbaines dotees d'organes deliberants. Aujourd'hui, le pays compte 49 communes urbaines dont 45 sont des chefs-lieux de province. La loi de programmation de 1998 prevoit la creation de communes rurales a l'horizon 2003 (et au plus tard en 2005). 350 communes rurales correspondant aux chefs-lieux de departement devraient etre crees d'ici deux a trois ans.

2. PROBLEMATIQUE

Il est possible d'aborder l'analyse de la dynamique de la decentralisation de deux facons :

- comme proces de synchronisation : c'est-a-dire comme systeme d'intervention dont le but principal est d'amener la societe locale a adopter son rythme specifique et les formes selon lesquelles elle concoit le dialogue politique et social,
- comme proces de territorialisation : c'est-a-dire comme dispositif auquel est confie un domaine d'action, dont la vocation n'est pas a la generalite mais a la mise en forme specifique et au perfectionnement d'une "anthropologie particuliere, coexistant avec d'autres espaces dans lesquels domineraient d'autres conceptions.

Le croisement de ces perspectives - temporelle et spatiale -, devrait nous permettre de cerner de maniere relativement complete les difficultes de la construction de l'espace public propre a la decentralisation. On percoit par exemple immediatement —on le verra avec plus de details dans la presentation ci-dessous- que si la decentralisation peut etre definie comme un effort de definition d'une communaute politique nouvelle, ses chances de reussite peuvent etre compromises a priori par trois types de facteurs :

- L'absence de recoupement et donc de continuite avec les approches anciennes de l'espace public,
- L'imposition de contraintes nouvelles (dans l'exercice du pouvoir, les taches imparties, l'allocation des droits distribues, les modes de gestion...) telles que le nouvel espace public peine a se constituer (sous-engagement, opportunismes des agents impliques),
- L'existence de strategies trans-territoriales, qui affaiblissent tout raisonnement sur le bien commun conduit au niveau d'un seul espace (rural /urbain).

3. METHODOLOGIE

Ce programme de travail propose une methodologie de recherche axee au niveau micro, sur l'observation de la distribution des droits et au niveau macro, sur l'analyse des strategies spatiales des agents economiques. Elle est inspiree d'hypotheses decoulant des etudes foncieres menees en milieu rural burkinabe depuis 1999¹.

- La premiere hypothese veut qu'une definition des droits d'usage et de gestion sur les ressources soit en meme temps une definition de regles constitutionnelles, c'est-a-dire de la maniere dont une societe entend construire sa cite politique et definir le bien commun.
- La seconde hypothese, plus contingente mais d'ambition politologique plus large, constate la pluralite actuelle des manieres de dire les droits et donc la diversite des regles de choix collectif qui, selon les groupes, s'imposent ou devraient s'imposer. Les politiques nationales tentent de resoudre ce probleme "d'hybridite en la deconstruisant et en liant chaque territoire a une philosophie politique dominante et a des institutions specifiques. La libre circulation des idees, les demandes des agents et leurs capacites d'action etablissent cependant des ponts entre les mondes, reduisant la portee pratique de cette partition theorique, sans pour autant en diminuer la rentabilite symbolique.

En tout etat de cause, ces hypotheses meritent d'etre encore approfondies. D'ores et deja, on peut en deduire trois partis-pris pratiques :

- l'observation des dynamiques sociales se fera simultanement sur des sites ruraux et urbains. Elle ne se cantonnera pas aux villes (moyennes et petites), auxquelles la reforme de l'administration territoriale para t devoir s'arreter aujourd'hui,
- le travail de recherche combinera des etudes localisees (sur un ou plusieurs sites) prenant comme arene d'observation la decentralisation communale et des approches transversales liees a des thematiques plus comprehensives : logiques spatiales d'acteurs, effets locaux de la modernisation politique et economique, articulation des systemes de production...

¹ Dans le cadre de l'Unite de Recherche 095 « Regulations foncieres, politiques publiques et logiques d'acteurs » de l'Institut de Recherche pour le Developpement (direction : J-P Chauveau).

- les etudes se concentreront sur l'echelon le plus bas de la reforme de l'administration territoriale qui est aussi le niveau ou elle a le plus d'impact actuellement: celui des communes urbaines et rurales (lorsque ces dernieres seront en place).

4. LE MODELE HISTORIQUE

4.1.L'espace public des societes rurales²

Les institutions rurales distribuent des droits permettant une exploitation organisee de ressources et la creation de richesse. Les fruits de la nature doivent en effet pouvoir etre consommes, les hommes et les femmes etre capables de se nourrir, acheter, vendre. Ces droits sont distribues selon une logique donnee, visant a favoriser un certain type de rapports de production et de distribution. Il est generalement accorde plus de droits aux fondateurs qu'a ceux qui sont arrives ensuite, mais ils ne detiennent pas tous les droits. En outre, les institutions privilegient les droits qui visent a la resolution collective (plutot qu'individuelle) des besoins en numeraire et en subistance...

De maniere peut-etre plus fondamentale encore, le contenu de ces droits est faconne par deux principes qui subordonnent la mise en valeur pour les besoins immediats a un objectif de conservation de soi de la communaute a la fois dans son extension et a sa perennite :

- le contenu des droits distribues doit etre tel qu'il ne remette pas en cause la possibilite de croissance politique de la communaute par integration d' "etrangers (valorises soit parce qu'ils representent un apport demographique important ils viennent grossir le rang des villageois qu'on juge trop clairseme -, soit parce qu'ils disposent d'un savoir-faire specifique (eleveurs, griots, forgerons...) ou de plus en plus actuellement, par l'accueil dans le village de "projets (ecole, dispensaire...),
- le contenu des droits distribues doit etre suffisamment inclusif et "faible pour permettre la transmission d'un patrimoine commun dans la duree. Les droits d'exploitation et de gestion doivent etre utilises de telle maniere qu'ils permettent la preservation d'un patrimoine dans son integralite physique et dans ses facultes de regeneration, conservant ainsi leurs chances de vie aux groupes d'ayants droit qui ne sont pas presents au moment ou les decisions sur l'allocation de ce patrimoine pourraient se prendre : ils sont absents migration ou ils ne sont pas encore nes. Si la modernite a ete definie par Elster comme le systeme par lequel "chaque generation veut etre libre d'imposer des contraintes aux generations suivantes, tout en refusant les contraintes imposees par les generations precedentes (1986 : 169), les systemes coutumiers peuvent etre definis a l'inverse, comme fondes sur des accords entre deux generations (les contemporains et leurs descendants) dont est garante une troisieme, la generation des ancetres, concernant le devoir qu'a la premiere de restituer a la seconde les conditions de production dont elle a elle-meme beneficie.
- pour certaines ressources (la peche par exemple) les droits distribues doivent l'etre de telle maniere qu'ils permettent le prelevement regule dans une aire donnee, ne

6

² Cette analyse est basee sur l'exemple des societes villageoises de l'ouest Burkina. Un travail comparatif avec les societes a Etat de l'Est est en cours.

compromettent pas la production dans les differentes aires formant une region hydrographique et assurent une reproduction des stocks ³.

En distribuant des droits d'exploitation en reference a une logique de conservation de soi qui a trois caracteristiques determinantes (valorisation de la croissance politique, de la justice intergenerationnelle et de l'equite inter- et intra-groupes - pour certaines ressources), la communaute autochtone definit sa conception de l'espace public. Il est l'espace defini par :

- les droits et des devoirs inter-temporels qui lient entre eux ancetres, contemporains y compris ceux qui sont actuellement en migration- et generations futures⁴,
- l'ensemble des activites regulees menees des groupes economiques tributaires des memes ressources mais pour des usages differents.

Ce sont des institutions (chefferie de terre, chefferie politique, chefs de lignage...) mais aussi des normes partagees par tous, qui permettent la regulation et la reproduction de cet espace public. Elles interviennent lorsqu'il para t a un membre du groupe que l'usage d'un droit de gestion individuel remet en cause un des principes superieurs mentionnes⁵. Il existe bien entendu une limite a cette notion d'espace public puisqu'elle est fortement liee a l'existence d'une communaute sociologique composee par l'ensemble des populations qui acceptent d'etre "sous couvert d'un pouvoir donne (ce qui signifie que des groupes pourtant proches puissent en etre exclus⁶).

4.2. Les contraintes de la decentralisation

On peut aborder l'étude des structures decentralisées de la meme manière qu'on vient d'aborder celle des institutions rurales, comme instances de distribution de droits permettant a l'homme de beneficier, selon certaines regles, des fruits de la nature: droit d'habiter, de circuler, de produire, de commercialiser. On peut immediatement se poser a leur propos les memes questions que nous nous posions a propos des premières. En allouant ces droits, quelle definition proposent-elles de l'espace public ?

Proposons quelques pistes de travail qui devraient permettre d'approcher cette question :

1) Si les institutions rurales ont distribue des droits avec des preoccupations tres comparables a celles du "developpement local actuel (croissance de la communaute,

⁴ François Ost dit a ce propos, dans une critique de la modernite : "reduire la communaute politique au cercle des contemporains, c'est s'empecher de penser l'espace public... (1998). Voir egalement sur le sujet, B-M Dupont (2002), D. Duclos (2001) ou P. Meyer-Bisch (2000).

7

³ Voir sur le sujet C. Fay (1989) et J-P Jacob (2003).

⁵ Les illustrations en sont nombreuses. Les droits individuels sur des parcelles dans l'espace villageois (qui sont generalement des droits tres surs) sont par exemple systematiquement subordonnes a l'interet commun : construction d'une habitation qui va abriter une famille venue renforcer le village ou d'une ecole qui va y amener le "progres ...Autre exemple : les jeunes generations peuvent contester les arrangements fonciers passes par leurs a nes s'ils s'averent qu'ils mettent en question leurs capacites a "nourrir leur ventre" dans le futur...

⁶ C'est le cas des Mossi dans le centre-ouest.

gestion des interdependances), les biens publics qu'elles distribuaient n'entra nant des couts importants de maintenance. Les biens publics modernes entra nent au contraire des frais financiers nombreux pour leur constitution et leur gestion, contrainte qui force les elus des structures decentralisees a chercher, partout ou ils peuvent se trouver, les "gisements potentiels de recettes fiscales et para-fiscales (Venard, 1993 : 32) qui vont permettre de financer les equipements et infrastructures sociales qu'on attend d'eux,

- 2) Ces obligations de resultats poussent les structures decentralisees a distribuer des droits pour lesquels il existe une demande solvable : il est fourni un acces a la residence, a la circulation, au commerce, a la production, a l'exploitation des ressources naturelles pour ceux qui sont capables de s'acquitter des redevances et taxes correspondantes⁷. Il est significatif de constater que la premiere decision prise generalement par une commune de plein exercice (ou en voie de le devenir) est la restructuration des terres du domaine communal (lotissement), operation par laquelle la majeure partie du patrimoine foncier devient une affaire privee. Elle a des consequences importantes sur la notion d'espace public. D'une part, le foncier cesse d'etre l'instrument de conservation de soi d'un groupe autochtone, reservant dans les termes qui lui sont propres (mais pas forcement dans l'inequite!), une place particuliere aux "etrangers et aux generations futures. D'autre part, l'operation impose une nouvelle communaute politique, celle qui est composee par l'agregation de ses beneficiaires, qui ne forment pas encore a ce moment precis, un groupe.
- 3) Plusieurs obstacles se presentent a l'investissement individuel (ou collectif) de cette communaute politique :
- des contraintes liees au mode de representation propose: en dehors de la fievre qui s'empare de tous aux moments des elections, la communaute politique n'est qu'une communaute "intermittente", fonctionnant selon le principe d'une division du travail entre representants et representes, eloignant en quelque sorte institutionnellement, les representes de la decision 8 (voir sur le sujet Jacob, 1998 a et b);
- des contraintes politiques : les agendas politiques nationaux renforcent la coupure entre representants et representes en introduisant dans le jeu local des rigidites supplementaires. Il est clair notamment que l'obligation recente de presentation sur la scene internationale d'une societe nationale marquee a tous les echelons par le pluralisme, impose la mise en place de modes de scrutin qui placent les electeurs locaux devant une difficile alternative, en l'occurrence le choix entre voter pour des candidats peu performants mais appartenant au "bon parti —le parti au pouvoir au niveau national- ou pour des candidats competents mais presentes par des formations politiques moins "puissantes (voir sur le sujet P. Sebahara, 2002);
- des contraintes fiscales : dans toutes les villes, on assiste au decouplage progressif entre communaute fiscale et communaute politique. D'une part, dans la plupart des villes depourvues d'entreprises et de societes importantes, les plus gros contributeurs au budget communal sont en general les actifs (commercants, artisans) assujettis a la CSI (contribution du secteur informel) qui font la preuve du plus grand potentiel

7

⁷ L'acces a une parcelle coute aux environs de 100 000 FCFA d'apres Bagre et al. (2003).

⁸ On rappelera que pour l'abbe Sieyes, la democratie est la forme la plus adaptee a la condition de "societes commercantes" ou les individus sont avant tout preoccupes a produire des richesses: "dans de telles societes, dit-il, les citoyens n'ont plus le loisir necessaire pour s'occuper constamment des affaires publiques, ils doivent donc, par l'election, confier le gouvernement a des individus consacrant tout le temps a cette tache . Pour des exemples recents de planification participative communale en Amerique Latine qui rompent avec cette philosophie, voir Peterson (1997).

d'incivisme fiscal, quelqu'en soit la cause. D'autre part, les habitants etablis disposent d'un pouvoir de retorsion important et peuvent creer beaucoup de difficultes a une equipe municipale en place qui insisterait trop sur les redevances en matiere de taxe de jouissance ou de taxe de residence (sous-engagement, vote defavorable...). Il est politiquement moins couteux dans ce contexte, "d'exporter les charges (en trouvant un bailleur pret a financer) ou de s'attaquer a la collecte des recettes pour des groupes qui ne sont pas des ressortissants —donc pas des administres- et qui sont de plus confrontes a des difficultes d'action collective : transporteurs et touristes de passage, villageoises-commercantes occasionnelles des marches periodiques... Comme J. Guyer l'a montre a propos du Nigeria, cette "representation sans taxation a des effets negatifs sur la volonte ou meme sur la capacite des populations a rendre les responsables communaux imputables de leurs decisions (1992);

des contraintes identitaires: en allouant des droits individuels sur un marche, la decentralisation ne fait que poursuivre un processus deja largement entame par la multitude des incitations qui faconnent les comportements urbains. La ville est en effet le lieu ou il est le plus facile de croire que la "bonne vie n'est pas liee a l'inscription de l'individu dans la «totalite signifiante» d'une communaute –fusse-t-elle domestique- mais dans la satisfaction instantanee des desirs individuels. Les contraintes psychologiques qu'imposent ce nouvel ethos sont d'ailleurs telles que rares sont ceux qui s'y soumettent completement. Les populations integrent des communautes "intermedaires , qui ne sont ni leurs communautes d'appartenance originelles, ni la societe civile dont l'Etat local a besoin pour les definir et se redefinir ⁹. Il reste a voir les effets de ces reinvestissements identitaires sur "*l'espace public d'intersujectivite* (A. Marie, 1997), cette institution dont la decentralisation, en tant que tete de pont local d'un projet global de production de sujets autonomes, devait permettre la constitution.

5. Le modele spatial

Dans la premiere partie, on a aborde la decentralisation dans la diachronie, en se posant la question de savoir de quelle maniere elle rompait avec les termes de la definition de l'espace public telle quelle etait posee par la coutume, et quelle etait la definition alternative qu'elle forgeait, par la simple application d'un modele importe qui provoque des effets locaux. Un autre angle d'attaque possible de la decentralisation serait de l'examiner dans l'espace, comme laboratoire d'application d'une philosophie politique particuliere (avec les relations economiques qui en decoulent), rendue possible par la coexistence d'autres espaces - les espaces ruraux non decentralises en particulier - qui resteraient devolus a l'expression d'autres philosophies politiques (et soumis a d'autres types de rapports economiques).

L'hypothese d'une politique nationale fondee explicitement sur l'acceptation d'un paradigme de multicentricite des systemes de valeur et donc des economies nous a ete

⁹ Baland et Platteau (1996 : 136) citant Berger et Luckman (1971) insistent sur l'idee qu'il n'existe pas de solidarite sans communaute, c'est-a-dire sans experience de la temporalite: "when people are exclusively concerned with enjoying their present and preoccupied with supressing any pain of grief that may befall them, they do not feel any more the need to belong to a totality that transcends them and imparts a meaning to their lifes and sufferings. Now, it is precisely the belief that they belong to such entity that breed sympathetic feelings in human beings and drives them to take the situation of others into account when they make their behavioural choices (1996 : 136).

suggere en premier lieu par nos etudes en cours sur les approches et les strategies foncieres. Il nous est apparu notamment que pour ce domaine, les approches en termes de confusion des instances de production de normes et d'arbitrage proposee par l'anthropologie politique¹⁰, ne permettaient pas de rendre compte de la diversite persistante des perceptions et des pouvoirs concernant la terre avec le maintien pour chaque univers d'organisation des chances de vie, de normes de justice, d'institutions specifiques et de zones d'action, congruentes a chacune des manieres de voir¹¹. Les textes de loi (en l'occurrence ici la loi de Reorganisation Agraire et Fonciere) loin d'obliger a l'unification des repertoires, fourniraient au contraire aux differentes approches un ancrage dans la legalite. Cette juxtaposition des mondes est d'abord, bien entendu, un produit des resistances des conceptions de l'espace public propre au monde rural, mais elle est devenue ces dernieres annees la base meme a partir de laquelle s'opere les changements de valeur, le passage du regime coutumier a l'accumulation capitalistique. Ce modele n'existe pas seulement pour les politiques foncieres. On l'observe egalement au niveau des politiques de mise en œuvre de la decentralisation burkinabe, avec le maintien d'un gouvernement a "double voie, la ville s'organisant sur la base de pouvoirs elus tandis que la brousse reste soumise a des institutions locales placees en situation de "semi-autonomie" (voir sur le sujet, Mamdani, 1996).

Dans le domaine de la decentralisation, l'absence d'homogeneite des points de vue propres a chaque univers ne suffit pas a faconner des systemes territoriaux etanches, c'esta-dire marques par une veritable asyntopie. Elle n'est pas un obstacle au deploiement des interets des acteurs et peut-etre permet-elle mieux de repondre que ne pourrait le faire un modele unique, a la diversite maintenue de leurs aspirations. Un agriculteur peut fort bien respecter un interdit d'appropriation exclusive de terres de culture s'il sait pouvoir trouver en ville, au travers de l'achat de parcelles, un exutoire a ses capacites d'investissement et se rassurer ainsi sur un point fondamental : il n'aura pas simplement passe sa vie a garantir simplement la reproduction d'un patrimoine collectif¹². De maniere symetrique, si les classes moyennes residant en ville trouvent au village les moyens de produire une partie de leur subsistance ou de leur numeraire, ils exploitent un "differentiel spatial et beneficient ainsi d'une forme de subvention a leur economie: faible cout de la main d'œuvre, absence d'obligation d'acces a la propriete comme condition de la production, pas d'imposition... Bien entendu, toutes ces strategies ne sont pas "illegitimes mais certaines (qu'il faudra recenser) posent probleme du point de vue du bien commun et de la constitution de l'espace public dans chacun des sites investis. La vie politique territorialisee se fait d'autant plus mal que les comportements trans-territoriaux determinent une partie des dynamiques locales tout en echappant a son controle (voir sur le sujet au niveau theorique, P. Meyer-Bisch, 2000 et pour une etude de cas, J. Ribot, 1999). Nous voila renvoye une fois encore au decouplage des communautes (economiques et politiques), que nous evoquions precedemment, mais cette fois, a une echelle analytique superieure.

¹⁰ Voir egalement les theses du "chevauchement et de "l'assimilation reciproque des elites chere a la science politique africaniste d'inspiration française (Bayart, 1989).

¹¹ Les livres de Boltanski et Thevenot (1991) ou Boltanski et Chiappello (1999) parlent de l'existence de differentes " cites dirigees par des principes superieurs et des modes de justification differents .

¹² Il se sera egalement occupe d'assurer l'avenir de ses propres enfants et leur donnant les moyens de negocier l'avenir. Le fait que les lotissements aient beneficie egalement aux villageois des communautes environnant le chef-lieu de province est une donnee qui est passee relativement inapercue mais qui essentielle a nos yeux.

6. LE role de l'aide

Si la decentralisation peut etre analysee comme proces de synchronisation et de regulation des differentes secteurs de la societe autour d'une idee nouvelle de la communaute politique, les elus doivent evidemment jouer un role essentiel dans la validation et la prolongation de cette idee. En l'absence au moins partielle chez ces derniers de dispositions leur permettant d'accomplir pleinement cette mission – ils n'y ont pas ete formes et les etudes montrent qu'ils n'accordent pas une vraie valeur a la distinction public/prive -, le controle de leur comportement peut etre obtenu de deux manieres :

- soit par l'exercice de contre-pouvoirs,
- soit par des montages institutionnels et des systemes de contraintes tels qu'ils permettent de s'assurer d'une certaine stabilite de leurs comportements.

Le developpement local, rode depuis plus d'une vingtaine d'annees dans un contexte de pre-decentralisation, a particulierement insiste sur la premiere dimension, en instaurant des traditions de travail qui tentaient de mettre les communautes de base au centre de la decision. Cependant, il existe de gros obstacles a la validation de ces experiences, car un certain nombre de decideurs semble considerer que tirer les "lecons de cette anteriorite revient a mettre en danger la reforme, en l'empechant de prendre toute son ampleur, de gagner une centralite dans les pratiques et dans les consciences. Toute innovation institutionnelle ne para t devoir etre prise au serieux que si elle se presente comme une totalite, une reponse globale a toutes les questions de developpement qui se posent a un moment donne. Au niveau pratique, la decentralisation ne peut bien sur s'etablir qu'en creant sa communaute autour d'elle, ce qu'elle ne peut obtenir qu'en puisant dans l'existant. Mais il s'agit, la plupart du temps, d'utiliser les ressources et les capacites de mobilisation de ces structures pre-etablies sans chercher a comprendre (ni donc a renforcer) la place particuliere qu'elles occupaient dans l'espace politique local.

Les nombreuses initiatives externes d'appui a la mise en œuvre se sont appesanties sur la deuxieme dimension, puisqu'elles conditionnent generalement leur aide financiere a l'adoption par les communes d'une serie d'outils, echeanciers et methodes de travail (plans communaux de developpement, etc...). Ces pre-requis constituent un moyen pour s'assurer d'une certaine previsibilite dans le comportement des elus, pour un domaine crucial : l'etablissement de l'assiette fiscale et l'usage qui doit etre fait des revenus communaux. On peut se poser legitimement la question de savoir si ces contraintes ne transforment pas la plupart des questions politiques importantes en des questions techniques, prises en charge par le "pre-partage qu'impose le partenaire externe (sur le sujet, voir Ferguson, 1994). La part du jeu politique ne resurgirait que dans des questions marginales ou eventuellement, dans l'inappetence marquee des elus a se conformer aux exigences des bailleurs.

7. LES THEMES DE RECHERCHE RETENUS

Les questions de recherche definies ci-dessous reprennent de maniere pratique les differents themes abordes dans la problematique exposee :

- les politiques nationales et sous-regionales en matiere de decentralisation et de developpement local,

- les dynamiques urbaines et rurales,
- les strategies spatiales des acteurs,
- le role de l'aide.

Dans le tableau ci-dessous, ces questions de recherche ont ete classees selon le temps d'etude qui leur sera respectivement consacre (une annee, 3 ans ou plus), en tenant compte du fait que le programme d'etude devrait s'etendre sur cinq ans (2003-2007). Quelques commentaires dans la colonne droite du tableau donnent des indications sur les ressources humaines deja identifiees et/ou engagees dans la recherche, les exigences minimum d'enquete (nombre de sites) et l'appartenance de la question a tel ou tel theme principal. Pour les etudes qui depassent trois ans, l'ideal serait qu'elles soient entreprises par des etudiants (a identifier) en phase de preparation d'un doctorat, integres dans l'equipe de recherche.

THEMES DE RECHERCHE SUR UNE ANNEE				
-La gestion locale des ressources naturelles renouvelables	3 sites (dynamiques urbaines)			
-Le systeme de taxations et la responsabilite devant l'impot	3 sites (dynamiques urbaines)			
-Les structures decentralisees face au developpement local	3 sites (dynamiques urbaines/role de l'aide)			
Les operations de restructuration fonciere	3 sites villes moyennes (chefs lieux de province); 3 sites petites villes (chefs-lieux de departement) (dynamiques urbaines)			
THEMES DE RECHERO	CHE A MOYEN TERME (3 ANS)			
-Les effets locaux du pluralisme politique "force	Une premiere etude sur ce theme a ete realisee par P. Sebahara (UCL) (politique nationale)			
-les systemes de representation politique et l'image locale de la " democratie	A definir (dynamiques urbaines)			
-La construction du capital relationnel et des liens secondaires en ville	A definir (dynamiques urbaines)			
-Les modes infra-communaux de regulation intra et inter-groupes	A definir (dynamiques urbaines)			
-la distribution des droits sur les ressources et les regles constitutionnelles sous-jacentes	Ce theme est pris en charge dans le cadre des etudes foncieres menees par l'IRD et par CLAIMS (sites ruraux)). J-P Jacob (centre ouest et centre-est), Ramane Kabore (dans le cadre de sa these, Yatenga, a partir de 2004); Sayouba Ouedraogo (dans le cadre de sa these, a partir de 2006) (dynamiques rurales)			
-Les transformations actuelles de la distribution des droits et ses consequences sur la definition du bien commun	Ce theme est pris en charge dans le cadre des etudes foncieres menees par l'IRD et par CLAIMS (sites ruraux)). J-P Jacob (centre-ouest et centre-est), Ramane Kabore (dans le cadre de sa these, Yatenga, a partir de 2004; Sayouba Ouedraogo (dans le cadre de sa these, a partir de 2006) (dynamiques rurales)			
THEMES DE RECHERCHE	E A LONG TERME (PLUS DE 3 ANS)			
-La production des services communaux	Fait l'objet d'une these de doctorat (P. Sebahara, UCL) sur 3 sites : Banfora, Puytenga, Ziniare (dynamiques urbaines)			
-L'organisation spatiale des chances de vie	A definir (strategies spatiales des acteurs)			
-Les strategies d'appui aux structures decentralisees	A definir (role de l'aide)			
-Juxtaposition des valeurs et " cites au Burkina Faso	Ce theme est pris en charge partiellement dans le cadre des etudes foncieres menees par l'IRD et par Claims (politiques nationales)			

BIBLIOGRAPHIE

Bagre, Alain, Ouattara, Ardjouma, Ouedraogo, Moussa

2003, Le processus de restructuration des terres et ses consequences sur les conditions de vie des populations en milieu rural, in Enjeux et viabilite des communes rurales au Burkina Faso, T. Hilhorst et G. Baltissen (eds), Bulletin n° 351, Amsterdam, KIT, pp. 53-74

Baland, Jean-Marie, Platteau, Jean-Philippe

1996, Halting Degradation of Natural Resources. Is There a Role for Rural Communities?, Oxford, Clarendon Press

Bayart, Jean-Francois

1989, L'Etat en Afrique. La politique du ventre, Paris, Fayard

Berger, P., Luckmann, T

1971, The Social Construction of Reality, Harmondsworth, Penguin Books

Boltanski, Luc, Chiappello, Eve

1999, Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, Gallimard

Boltanski, Luc, Thevenot, Laurent

1991, De la justification. Les economies de la grandeur, Paris, Gallimard

Duclos, Denis

2001, La globalisation va-t-elle unifier le monde ? Le Monde Diplomatique, n° 569, aout, pp. 14 15.

Dupont, Bernard-Marie

2002, La precaution citoyene, Liberation nº 1016, 16/10, p. 6.

Elster, John

1983, Le laboureur et ses enfants. Deux essais sur les limites de la rationnalite, Paris, Editions de Minuit

Fay, Claude

1989, Systemes halieutiques et espaces de pouvoirs : transformation des droits et des pratiques de peche dans le delta central du Niger (Mali), 1920-1980, Cahiers des Sciences Humaines (25), 1-2, pp. 213-236.

Ferguson, James

1994, The Anti-Politics Machine: "Development , Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho, Minneapolis, The University of Minnesota Press.

Guyer, Jane

1992, Representation Without Taxation: An Essay on Rural Democracy in Nigeria, African Studies Review (35), pp. 41 79.

Jacob, Jean-Pierre

1998a, L'enlisement des reformes de l'administration locale en milieu rural africain. La difficile negociation de la decision de decentraliser par les Etats et les intervenants externes, Bulletin de l'APAD, n° 15, pp. 119-137

1998b, La decentralisation comme distance. Reflexions sur la mise en place des collectivites territoriales en milieu rural ouest-africain, Politique Africaine, nº 71, pp. 133-147

2003, Les droits de peche en plaine inondee dans le Gwendegue, pays winye, centre-ouest Burkina Faso, Dossier n° 121, Londres, IIED, 27 p.

Mamdani, Mahmood

1996, Citizen and Subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism, Princeton, Princeton University Press.

Marie, Alain

1997, Du sujet communautaire au sujet individuel. Une lecture anthropologique de la realite africaine contemporaine, in A. Marie (ed.), L'Afrique des individus. Itineraires citadins dans l'Afrique contemporaine, Paris, Karthala, pp. 53-112.

Meyer-Bisch, Patrice

2000, La corruption des ordres et des acteurs du politique : la lutte contre le gris, in G. Blundo (dir.), Monnayer les pouvoirs. Espaces, mecanismes et representations de la corruption, Nouveaux Cahiers de l'IUED, n° 9, pp. 64-86.

Ost, François

1998, Un heritage sans testament. Patrimoine et generations futures, Conference a l'UNESCO, 18/9, Paris, 8p.

Peterson, G.E

1997, Decentralization in Latin America. Learning through Experience, Washington, World Bank Latin American and Caribean Studies.

Ribot, Jesse

1999, Rebellion, Representation and Enfranchisement in the Forest Villages of Makacoulibantang, Eastern Senegal, in Zerner Ed., People, Plants and Justice, New York, Columbia University Press, pp. 20-35

Sebahara, Pamphile

2002, Acteurs et enjeux des elections municipales au Burkina Faso, Communication pour le Colloque "Pouvoirs et decentralisations en Afrique et en Europe. Autour de l'experience malienne , 11/13 novembre, Bamako (EHESS, ISH), mimeo, 16 p.

Venard, Jean-Louis

1993, Bailleurs de fonds et developpement local, in Jaglin S. et A. Dubresson (dir), Pouvoirs et cites d'Afrique noire. Decentralisations en questions, Paris, Karthala, pp. 19-33.

Etudes

Octobre 2004

- Etude n° 1 « L'organisation des chances de vie dans la decentralisation burkinabe. Programme de recherche » RECIT
- Etude n° 2 « Les investissements des ruraux en milieu urbain. L'exemple des lotissements a Boromo et Siby (Province des deux Bale, Centre-Ouest du Burkina Faso) » Delphine Langlade, J-P Jacob
- Etude n° 3 « La mobilisation physique et financiere dans le cadre du developpement local : Exemples pris dans les provinces du Bazega, du Boulgou et du Zoundweogo (centre-sud du Burkina Faso) » Maurice Yaogo
- Etude n° 4 « La mobilisation financiere dans la commune de Boromo », Tonguin Sawadogo
- Etude n° 5 « Les prelevements locaux dans la commune de Boromo : Une analyse des perceptions et des pratiques d'acteurs » Mahamadou Diawara
- Etude n° 6 (en preparation) « Etude longitudinale d'un lotissement. Le cas de Boromo » Lydia Tapsoba, Issouf Hema